

**Année scolaire 2023-2024**

### INTRODUCTION

La présente procédure linguistique vise à établir les contextes d'utilisation, d'enseignement et d'apprentissage des différentes langues employées à l'École secondaire Serge-Bouchard. La procédure linguistique a été réfléchiée par l'équipe de coordonnatrices et par la direction. Elle a été ensuite présentée aux enseignants du PEI et adoptée par le Conseil d'établissement. Elle est bien sûr en lien avec le projet éducatif de l'école.

Tous les acteurs de l'école sont concernés par la promotion et le respect de la langue française. La vie scolaire doit se dérouler dans un français de qualité et c'est le devoir de chacun de faire de la qualité de la langue une priorité.

Aussi, à l'École secondaire Serge-Bouchard, les élèves du PEI font l'apprentissage de l'anglais et de l'espagnol. Donc, à la fin de leur secondaire, ils auront acquis des compétences variées en langue qui leur seront utiles toute leur vie. L'apprentissage de ces deux autres langues développe aussi l'ouverture interculturelle des élèves.

L'École secondaire Serge-Bouchard est une école en milieu défavorisé et nous avons plusieurs défis à relever. La clientèle de l'école est diversifiée avec les nouveaux arrivants et des élèves autochtones.

### LIENS AVEC LES VALEURS DE L'ÉCOLE

- **Fierté** : Encourager les élèves à être fiers de leur patrimoine linguistique tout en développant leurs compétences dans les différentes langues enseignées au PEI, c'est-à-dire le français, l'anglais et l'espagnol.
- **Ouverture** : Promouvoir la diversité linguistique et culturelle en reconnaissant et en respectant les multiples origines des élèves tout en leur donnant les outils pour apprendre et s'exprimer dans les diverses langues enseignées au PEI. L'apprentissage du français est la priorité.
- **Respect** : Créer un environnement d'apprentissage respectueux où toutes les langues sont respectées. Cependant, la langue française est la langue de communication première (sauf en anglais et en espagnol).

- Engagement : Encourager une maîtrise continue des langues grâce à l'engagement personnel des élèves et de tous les membres du personnel de l'école.

## **PRÉSENTER LA POLITIQUE AUX ÉLÈVES**

La présentation de la procédure linguistique aux enseignants est faite par les coordonnatrices et la direction en début d'année scolaire. Les enseignants de langue sont responsables de la présentation de la procédure auprès des élèves dès la première semaine de cours. La procédure est disponible sur le site du Centre de services scolaire de l'Estuaire pour les parents.

## **RÉVISION DE LA POLITIQUE**

La procédure est révisée et actualisée annuellement par les coordonnatrices du PEI et la direction.

## **MATIÈRES**

### **FRANÇAIS**

Le français est la langue d'expression et de communication usuelle pour tous les membres du personnel et les élèves.

La maîtrise de la langue française est extrêmement importante à notre école. Il faut préserver la richesse de cette langue qui est constamment en danger dans le contexte mondial actuel. Notre but est de rendre les élèves fiers de leur maîtrise du français. Nous voulons en faire des citoyens capables de s'exprimer à l'écrit et à l'oral et ainsi être plus crédibles. C'est donc dans ce but que l'école enseigne le français de manière rigoureuse et que nous apprenons aux élèves à réfléchir et à développer une pensée critique et de l'ouverture d'esprit. Tous les membres du personnel de l'école sont responsables du maintien et de l'amélioration de la qualité du français dans l'école. Tous les membres du personnel de l'école sont des modèles pour les élèves et doivent faire preuve d'un langage convenable et d'une écriture irréprochable.

### **Nombre de cours à l'horaire des élèves (Langue et littérature et enrichissement) :**

Secondaire 1 : 6 périodes de 75 minutes

Secondaire 2 : 6 périodes de 75 minutes

Secondaire 3 : 6 périodes de 75 minutes

Secondaire 4 : 6 périodes de 75 minutes

Secondaire 5 : 7 périodes de 75 minutes (incluant une période de PP)

\*L'enrichissement du français au PEI est obligatoire à tous les niveaux du secondaire pour l'obtention du DÉSI.

### **Moyens**

- Au début de l'année scolaire, une planification verticale et horizontale de la progression des apprentissages en français est faite par tous les enseignants de français de la 1<sup>ère</sup> à la 5<sup>e</sup> secondaire.
- Chaque classe de français met à la disposition des élèves des outils comme des dictionnaires (Larousse, Multi et Bescherelle, Eureka).
- Des projets de lecture et d'écriture enrichissants et variés sont proposés aux élèves à tous les niveaux du secondaire. Tous les types de lecture et d'écriture sont abordés durant les cinq années au PEI : la fable, le conte, la nouvelle, le roman, la poésie, le théâtre, l'article critique, la chanson, la lettre ouverte, la bande dessinée, le roman graphique, le texte descriptif, la publicité, l'analyse littéraire, etc.
- De nombreux romans sont achetés chaque année pour la bibliothèque de l'école et celle-ci offre vraiment une multitude de romans intéressants aux jeunes, des œuvres classiques et contemporaines.
- Des stratégies variées correspondant aux différents types de textes et de discours (courant, descriptif, explicatif, narratif, poétique, argumentatif, etc.) sont enseignées pendant les cinq années du PEI. Ces stratégies favorisent la pensée créative et critique des élèves (à l'oral et à l'écrit).
- Les élèves sont invités à participer à diverses activités pendant l'année scolaire pour promouvoir la langue française (Club de lecture, Salon du livre de la Côte-Nord, visites d'auteurs, sorties au Centre des arts de Baie-Comeau).
- Les mots-consignes du PEI pour la *Langue et la littérature* sont fréquemment utilisés pendant les évaluations critériées.
- Les règles de présentation d'un travail en lien avec le Guide méthodologique de l'école sont enseignées pour favoriser le respect de la propriété intellectuelle. Aussi, les élèves apprennent les conventions liées à la bibliographie ou à la citation des sources (dans toutes les matières).
- Les superviseurs des projets personnels s'assurent de la qualité de la langue dans les travaux remis dans le cadre de la réalisation du projet.
- Des récupérations sont offertes aux élèves, et ce, à tous les niveaux du secondaire pour les aider avec leurs difficultés. Aussi, certains élèves issus de l'immigration ou des communautés autochtones reçoivent de l'aide en francisation. De plus, certains élèves reçoivent du soutien en orthopédagogie.

Les enseignants des autres matières privilégient les actions suivantes :

- Exiger et vérifier l'acquisition du vocabulaire et de l'orthographe propres à leur matière ;
- Vérifier l'acquisition des mots-consignes propres à leur matière ;
- Corriger les élèves sur la qualité de leur français autant à l'oral qu'à l'écrit et des dictionnaires sont présents dans toutes les classes de l'école.

## **ANGLAIS**

Tous les élèves de l'école sont inscrits au programme d'anglais enrichi du MEES.

### **Nombre de cours à l'horaire des élèves (Acquisition de langue et enrichissement) :**

Secondaire 1 : 5 périodes de 75 minutes

Secondaire 2 : 4 périodes de 75 minutes

Secondaire 3 : 5 périodes de 75 minutes

Secondaire 4 : 4 périodes de 75 minutes

Secondaire 5 : 4 périodes de 75 minutes

### **Moyens**

- Au début de l'année scolaire, une planification verticale et horizontale de la progression des apprentissages de l'anglais est faite par tous les enseignants d'anglais de la 1<sup>ère</sup> à la 5<sup>e</sup> secondaire.
- Des projets de lecture enrichissants et variés sont proposés aux élèves de la 1<sup>ère</sup> à la 5<sup>e</sup> secondaire (romans, revues, journaux, théâtre, poésie).
- À la bibliothèque de l'école, une section est réservée à des œuvres anglophones.
- Les mots-consignes du PEI pour *Acquisition de langue* sont fréquemment utilisés, particulièrement dans les évaluations critériées.
- Des récupérations sont offertes aux élèves qui éprouvent des difficultés, et ce, à tous les niveaux.
- Dictionnaires dans les classes.

- Les élèves peuvent pratiquer leur anglais lors de l'échange linguistique qui a lieu en deuxième secondaire et lors du voyage culturel en cinquième secondaire (selon le pays visité).

## **ESPAGNOL**

L'espagnol est la langue tierce à notre école. Elle est intégrée à la grille-matières. Les élèves reçoivent 200 heures de cours d'espagnol en 2<sup>e</sup> et en 3<sup>e</sup> secondaire.

### **Nombre de cours à l'horaire des élèves (Acquisition de langue et enrichissement) :**

Secondaire 2 : 4 périodes de 75 minutes

Secondaire 3 : 4 périodes de 75 minutes

### **Moyens**

- À la bibliothèque de l'école, une section est réservée à des œuvres espagnoles.
- Parfois, un cours optionnel d'espagnol est offert aux élèves de 4<sup>e</sup> ou de 5<sup>e</sup> secondaire.
- Dictionnaires dans les classes.
- Un voyage linguistique, culturel et coopératif est proposé aux élèves de 3<sup>e</sup> secondaire. Ce voyage se déroule dans un milieu où la langue parlée est l'espagnol. Les élèves sont jumelés à des jeunes qui parlent espagnol et doivent échanger avec eux pendant tout le voyage. (Cuba)
- Récupération offerte aux élèves qui éprouvent des difficultés par l'enseignante.